



**Master 1 et 2 MEEF Second degré**  
**Lettres modernes**



**Livret de l'étudiant et du stagiaire 2017-2018**

*Livret édité en juillet 2017, première édition.  
De légères modifications sont possibles d'ici septembre 2017.*

## Sommaire

Informations générales .....	2
Calendrier et lieux de la formation .....	3
Modalités de validation du M 1, quelques règles à connaître .....	7
Modalités de validation du M 2, quelques règles à connaître .....	8
Tableaux généraux de la formation en M1 et M2 .....	9
Détails des enseignements en M1 .....	12
Détails des enseignements en M2, enseignements communs .....	29
Détails des enseignements en M2, étudiants non lauréats du concours .....	38
Qui sont les enseignants intervenant dans la formation ? .....	39
Où obtenir des renseignements sur la formation ? .....	41

## Présentation

Le Master MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », mention « second degré », parcours « Lettres modernes », prépare au métier de professeur de Lettres modernes en collège et en lycée.

Il vise à consolider les connaissances disciplinaires acquises en Licence de Lettres en les problématisant et en insistant sur la dimension historique et épistémologique des savoirs. Il favorise la réflexion critique sur les savoirs acquis afin de permettre à l'enseignant en formation de faire les choix didactiques et pédagogiques adaptés. Il permet ainsi de maîtriser les savoirs fondamentaux en littérature (de l'Antiquité à nos jours) et en langue française (ancien français et français moderne), d'acquérir les compétences attendues en didactique du français et une connaissance du système éducatif et des publics scolaires. Il poursuit l'apprentissage d'une langue vivante étrangère et de la maîtrise des outils numériques. Garantie du niveau « master » du diplôme, il comprend aussi une formation par la recherche.

En première année (M1), le master inclut une préparation exigeante au concours national du CAPES de Lettres modernes, qui recrute des enseignants fonctionnaires. Il est possible de préparer le Capes externe mais aussi le Capes interne.

La formation en deuxième année (M2) complète le bagage disciplinaire et didactique nécessaire, par des cours à l'UFR des Lettres et à l'ESPE :

- Les étudiants du M2 MEEF cursus 1a sont lauréats du Capes, fonctionnaires stagiaires, et valident les enseignements afin d'obtenir un M2 MEEF à la fin de l'année. Il peut s'agir d'étudiants titulaires d'un M1 MEEF seul, d'un M1 autre mention (recherche) seul, ou bien déjà titulaires d'un M2 dans une autre mention mais travaillant à obtenir un M2 MEEF. Les jours de formation à l'ESPE sont le lundi et le mardi. Les cours ont lieu à l'ESPE d'Amiens ou dans ses antennes (Beauvais et Laon).

Selon les dispositions ministérielles en vigueur, sauf cas de dispense de titre, les stagiaires doivent être titulaires d'un master complet à l'issue de l'année de stage afin de pouvoir être titularisés au 1<sup>er</sup> septembre de l'année suivante. Les stagiaires devant valider un M2 assurent un service en responsabilité en collège ou lycée suivant l'affectation décidée par le rectorat de l'académie d'Amiens. Ce service correspond au mi-temps d'un titulaire et les stagiaires sont rétribués à temps plein. Les jours réservés au stage sont le mercredi, le jeudi et le vendredi.

- Les étudiants du M2 MEEF cursus 1b sont lauréats du Capes, fonctionnaires stagiaires, mais ne valident pas le diplôme de M2, parce qu'ils sont déjà titulaires d'un M2 ou parce qu'ils sont dispensés de titre. Les stagiaires du cursus 1b exercent en responsabilité à mi-temps ou à temps plein selon leur expérience antérieure. La commission académique établit un « Plan individuel de formation » début septembre : il indique les formations proposées à chacun dans le cadre de l'ESPE, selon la formation et l'expérience antérieures.

- Les étudiants du M2 MEEF cursus 2 ne sont pas lauréats du Capes et ne sont donc pas fonctionnaires. Déjà titulaires d'un M1 MEEF, ils suivent un parcours aménagé en M2 MEEF afin de valider le diplôme et de se présenter une seconde fois au concours. À cette fin, ils suivent les cours de M2 ainsi que des enseignements fléchés en M1 préparant aux épreuves du Capes. Ils font un stage obligatoire de quatre semaines (au total) en collège et lycée. Ce stage en pratique accompagnée a lieu le vendredi. En cas de réussite au concours pendant le M2 MEEF, ils seront fonctionnaires stagiaires l'année suivante et seront alors inscrits dans le M2 cursus 1b.

## **Informations générales**

Le concours de recrutement de professeurs de français fonctionnaires pour le second degré (collège et lycée) a lieu au cours de l'année de M1.

En 2017-2018, les écrits d'admissibilité auront lieu en avril 2018. Les oraux d'admission auront lieu à partir de mi-juin 2018. Les dates précises seront publiées par le Ministère de l'Éducation nationale au cours des premiers mois de l'année universitaire.

Les étudiants en master MEEF doivent suivre la procédure d'inscription prévue pour le master auprès de l'université de Picardie. Pour plus d'informations, consulter le site web.

En parallèle, les étudiants de M1 candidats au concours du Capes en 2018 doivent s'inscrire au concours sur le site du ministère. Les dates d'inscription ne sont pas encore publiées : prévoir de s'inscrire au début de l'année universitaire, entre mi-septembre et mi-octobre.

Le concours du Capes externe offre plusieurs options. Le candidat choisit son option au moment de l'inscription sur le site du ministère. L'université de Picardie offre une préparation complète aux deux options suivantes : 1) Langue et littérature françaises, 2) Latin pour Lettres modernes.

L'option « Langue et littérature françaises » est généraliste. L'option « Latin pour Lettres modernes » permet de former des professeurs de français, avant tout, susceptibles d'assurer en complément des cours de latin.

Les étudiants de M2 lauréats du concours seront fonctionnaires stagiaires. Ils feront obligatoirement un stage en responsabilité dans l'enseignement secondaire, correspondant à un service de titulaire à mi-temps. La formation en M2 complétera le bagage disciplinaire et didactique nécessaire, par des cours à l'UFR des Lettres et à l'ESPE.

Les étudiants ayant validé le M1 mais non lauréats du concours suivront un parcours de M2 aménagé. Ils suivront les enseignements du M2 et feront un stage obligatoire de quatre semaines (au total) en collège et lycée. Ce stage en pratique accompagnée aura lieu le vendredi. Les étudiants prépareront une seconde fois le concours du Capes en suivant les cours fléchés proposés en M1.

## **Liens vers quelques documents officiels**

- Pour tout renseignement sur le recrutement des professeurs, voir le site du Ministère de l'Éducation nationale, concours du second degré : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>
- Lire avec attention le dernier rapport du jury du concours ([première partie](#), [deuxième partie](#)). Ce document rappelle également l'arrêté du 19 avril 2013, paru au *Journal officiel* le 27 avril 2013, fixant les modalités des épreuves du concours à partir de la session 2014.

## **Où se déroule la formation ?**

- Les enseignements disciplinaires auront lieu sur le campus de l'Université de Picardie (à l'U.F.R. des Lettres en général), Chemin du Thil, Amiens.
- Les enseignements didactiques et non-disciplinaires auront lieu à l'ESPE d'Amiens, 49 boulevard de Châteaudun, Amiens, ou bien (en M2 uniquement) à l'antenne de Beauvais, 3 rue Bossuet, ou de Laon, avenue de la République.

## **Quel est le calendrier de la formation en M1 ?**

La réunion de rentrée aura lieu le 6 septembre 2017 à 16 h (campus, salle B 202). L'emploi du temps jusqu'en décembre sera distribué lors de cette réunion.

Les enseignements débuteront à partir du 11 septembre 2017, matin. Les cours se poursuivront de septembre à fin mars. Ils s'interrompent deux semaines avant les épreuves écrites d'avril 2018. Les cours reprendront après les écrits et se poursuivront jusqu'aux épreuves orales prévues mi-juin 2018.

Le stage en pratique accompagnée en établissement est prévu le lundi matin. Les étudiants seront en binôme dans un établissement de l'académie d'Amiens et auront un tuteur. Ils feront leur stage en collège puis lycée, ou en lycée puis collège. Le stage commencera début octobre.

Les enseignements disciplinaires et didactiques sont prévus du lundi au vendredi inclus.

### **Sessions d'examens en M1**

La première session (contrôle continu) aura lieu de septembre 2017 à début juin 2018.

Le contrôle continu comprend entre autres deux concours blancs écrits (Composition française et Épreuve de grammaire) : vers fin novembre 2017, vers mi-février 2018.

La seconde session (« rattrapages ») aura lieu en juin 2018.

### **Interruption des cours en M1 selon le calendrier universitaire de l'Université de Picardie**

• Du 30 octobre au 4 nov. 2017. • Du 25 décembre 2017 au 6 janvier 2018. • Du 26 février au 3 mars 2018. • Du 23 avril au 5 mai 2018.

## **Quels aménagements d'études sont possibles en M1 ?**

En M1, les étudiants salariés, chargés de famille, dont la santé nécessite un aménagement d'études doivent remplir dès le début de l'année un formulaire de demande de dispense d'assiduité. Ils joindront un justificatif (contrat, certificat médical, attestation).

Les étudiants déjà titulaires d'un M1 validé en totalité ou partiellement peuvent faire dès le début de l'année une demande de validation d'études. Après examen du dossier de demande de VE (incluant les relevés de notes antérieurs), la commission proposera éventuellement des dispenses d'UE pour le M1 MEEF Lettres.

Les étudiants dispensés d'assiduité peuvent faire une demande pour suivre certains enseignements à distance (UE de langue vivante étrangère, UE Pédagogie du numérique, UE Tronc commun).

Si vous êtes dans l'une de ces situations, prenez contact avec les responsables de parcours.

## **Quel est le calendrier de la formation en M2 ?**

Journée d'accueil institutionnel et pédagogique vendredi 25 août 2017, de 9 h à 16 h 30, au pôle cathédrale de l'université, par le rectorat. Renseignements sur le site web du rectorat d'Amiens : <http://www.ac-amiens.fr/434-accueil-des-stagiaires-du-second-degre.html>

Elle sera suivie de journées de préparation à la prise de poste organisées par l'ESPE les 28 août (campus) et 29 août (ESPE, sous réserve). Le 30 août, journée disciplinaire avec les inspecteurs. Le 31 août 2017, réunion des tuteurs et des stagiaires pour la mise en place du tutorat mixte. Les lieux et horaires des réunions des 28, 29, 30 et 31 août seront précisés ultérieurement.

Les enseignements débuteront fin août 2017. Les cours se poursuivront de septembre à fin mai.

### **Sessions d'examens en M2**

La première session (contrôle continu) aura lieu de septembre 2017 à fin mai 2018.

La seconde session (« rattrapages ») aura lieu en juin 2018.

### **Interruption des cours en M2 selon le calendrier des vacances académiques en Picardie**

• Du 21 octobre au 5 nov. 2017. • Du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018. • Du 24 février au 11 mars 2018. • Du 21 avril au 6 mai 2018.

## Modalités de validation du M 1, quelques règles à connaître

- Chacune des deux années de master est validée à l'année.
- La validation de chacun des cinq blocs de compétence est obligatoire : vous devez obtenir 10 de moyenne au moins à chaque bloc. Il n'y a pas de compensation entre blocs.
- En revanche, à l'intérieur des blocs complexes (bloc disciplinaire, bloc didactique et bloc recherche), les UE se compensent entre elles.
- La note d'un bloc est obtenue par la moyenne pondérée (par les ects) des notes des UE du bloc.
- Le stage en établissement est obligatoire : il entre dans la validation du bloc « Mise en situation professionnelle ». Les étudiants contractuels dans l'enseignement secondaire doivent se renseigner auprès de M. Patrick Haluska pour la validation du stage.
- Lorsque tous les blocs ont une note supérieure à 10, la moyenne de l'année est obtenue par la moyenne pondérée (par les ects du bloc) des notes des blocs.
- Un étudiant qui a validé un bloc avec 10 ou plus en première session ne peut repasser en session 2 une UE de ce bloc, même si la note de celle-ci est inférieure à 10.
- L'étudiant qui a obtenu une note supérieure à 10 à une UE en première session ne peut pas la repasser.
- Lors du passage d'un examen de session 2, la nouvelle note obtenue annule et remplace la note de session 1.
- En cas de redoublement du M1, l'étudiant garde le bénéfice des blocs validés et des UE validées à l'intérieur d'un bloc (que ce dernier soit acquis ou non acquis).
- En cas de réussite au concours du Capes en juillet, l'étudiant doit être obligatoirement titulaire d'un master 1 au 1er septembre suivant pour avoir l'autorisation de faire le stage menant à la titularisation. La validation du master 1 est donc obligatoire à la fin de l'année universitaire afin de pouvoir faire le stage prévu en M2 à la rentrée suivante, à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

# Modalités de validation du M2, quelques règles à connaître

## Principes généraux

- Chacune des deux années de master est validée à l'année.
- La validation de chacun des quatre blocs de compétence est obligatoire : vous devez obtenir 10 de moyenne au moins à chaque bloc. Il n'y a pas de compensation entre blocs.
- La validation de l'UE langue vivante étrangère de M2 est obligatoire. Cette UE est non compensable avec l'UE 6.2. du bloc 1.
- En M2, à l'intérieur du bloc complexe 2, les UE se compensent entre elles.
- Les UE 9.1 (ou écrit réflexif) et 10.1 (ou mémoire de M2) des blocs 4 et 5 ne peuvent se compenser entre elles.
- La note d'un bloc est obtenue par la moyenne pondérée (par les ects) des notes des UE du bloc.
- Lorsque tous les blocs ont une note supérieure à 10, la moyenne de l'année est obtenue par la moyenne pondérée (par les ects du bloc) des notes des blocs.
- Le stage en établissement est obligatoire pour le cursus 1a comme pour le cursus 2 : il entre dans la validation du bloc « Mise en situation professionnelle ».
- Un étudiant qui a validé un bloc avec 10 ou plus en première session ne peut repasser en session 2 une UE de ce bloc, même si la note de celle-ci est inférieure à 10.
- L'étudiant qui a obtenu une note supérieure à 10 à une UE en première session ne peut pas la repasser.
- Lors du passage d'un examen de session 2, la nouvelle note obtenue annule et remplace la note de session 1.
- En cas de redoublement du M2, l'étudiant garde le bénéfice des blocs validés et des UE validées à l'intérieur d'un bloc (que ce dernier soit acquis ou non acquis).

## Règle spécifique aux étudiants du M2 cursus 2

- Les étudiants de M2 cursus 2 doivent obligatoirement composer au moins pour un concours blanc dans chacune des quatre épreuves du concours au cours de l'année. Se reporter au calendrier du M1 pour connaître la date de ces concours blancs.

<b>MEEF SECOND DEGRE Parcours Lettres modernes, option Langue et littérature françaises ou option Latin pour Lettres modernes</b>		<b>MASTER 1</b>	
		Horaire	Crédits
<b>Bloc 1 : DISCIPLINAIRE</b>			<b>32</b>
UE1.1.	Langue vivante étrangère	20 h	2
UE1.2.	Composition française (première épreuve d'admissibilité)	4 x 20 h	8
UE1.3.	Étude grammaticale de textes de langue française (deuxième épreuve d'admissibilité et première épreuve d'admission)	4 x 20 h	8
UE1.4.	Explication de texte (première épreuve d'admission)	4 x 20 h	7
UE1.5.	Renforcement disciplinaire en Lettres modernes	4 x 20 h	7
<b>Bloc 2 : DIDACTIQUE</b>			<b>13</b>
UE2.1.	Pédagogie du numérique (dont C2I2e)	12 h	1
UE2.2.	Éléments disciplinaires de préparation à l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle I (communs aux différentes options)	10 h	2
UE2.3.a.	Éléments disciplinaires de préparation à l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle II : option Langue et littérature françaises (selon le choix de l'étudiant au Capes)	40 h	4
UE.2.3.b	Éléments disciplinaires de préparation à l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle II : option Latin pour Lettres modernes (selon le choix de l'étudiant au Capes)	40 h	4
UE2.4.a.	Éléments de didactique pour la préparation à l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle, option Langue et littérature françaises (selon le choix de l'étudiant au Capes)	40 h	4
UE2.4.b.	Éléments de didactique pour la préparation à l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle, option Latin pour Lettres modernes (selon le choix de l'étudiant au Capes)	40 h	4
U.2.5.	Préparation aux questions de didactique de la grammaire dans les épreuves du concours (cours centré sur la deuxième épreuve d'admissibilité) (commun aux différentes options)	20 h	2
<b>Bloc 3 : CONTEXTE EXERCICE DU METIER</b>			<b>4</b>
UE3.1./TC	Tronc commun	40 h	4
<b>Bloc 4 : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</b>			<b>3</b>
UE4.1	Atelier de pratique professionnelle	27 h	3
	Stage en EPLE (4 semaines)		
<b>Bloc 5 : RECHERCHE</b>			<b>8</b>
UE5.1.	Initiation à la recherche en langue et littérature	20 h	2
UE5.2.	Écrit de recherche	0	6

<b>MEEF SECOND DEGRE Parcours Lettres modernes (étudiants lauréats du concours)</b>		<b>MASTER 2</b>	
		Horaire	Crédits
<b>Bloc 1 : DISCIPLINAIRE</b>			<b>12</b>
UE6.1.	Langue vivante étrangère	20 h	2
UE6.2.	Compléments de formation disciplinaire pour les enseignants de Lettres du second degré	4 x 24 h	10
<b>Bloc 2 : DIDACTIQUE</b>			<b>12</b>
UE7.1.	Pédagogie du numérique (dont C2I2e)	8 h	0
UE7.2.	Didactique	52 h	12
<b>Bloc 3 : CONTEXTE EXERCICE DU METIER</b>			<b>6</b>
UE8.1./TC	Tronc commun	40 h	6
<b>Blocs 4 et 5 : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</b>			<b>30</b>
UE9.1	Atelier de pratique professionnelle et stage en établissement	30 h	20
	stage (en responsabilité)		
UE10.1.	Séminaire recherche	15 h	10

<b>MEEF SECOND DEGRE Parcours Lettres modernes (étudiants non lauréats du concours)</b>		<b>MASTER 2</b>	
		Horaire	Crédits
<b>Bloc 1 : DISCIPLINAIRE</b>			<b>12</b>
UE6.1.	Langue vivante étrangère	20 h	2
UE6.2.	Compléments de formation disciplinaire pour les enseignants de Lettres du second degré	4 x 24 h	10
UE1.2	Préparation spécifique écrit 1 CAPES : un cours parmi les quatre cours composant l'UE 1.2. Composition française	20 h	
UE1.3	Préparation spécifique écrit 2 CAPES : un cours parmi les quatre cours composant l'UE 1.3. Étude grammaticale	20 h	
UE1.4	Préparation spécifique oral 1 CAPES : un cours parmi les quatre cours composant l'UE 1.4. Explication de texte	20h	
<b>Bloc 2 : DIDACTIQUE</b>			<b>12</b>
UE7.1.	Pédagogie du numérique (dont C2I2e)	8 h	0
UE7.2.	Didactique	52 h	12
UE2.3 ou 2.4	Préparation spécifique oral 2 CAPES : un cours dans le bloc didactique (2.3. ou 2.4.)	20 h	
UE2.2 ou 2.5	Préparation spécifique écrit et oral CAPES : un cours à choisir parmi les UE 2.2. et 2.5.	10 h	
<b>Bloc 3 : CONTEXTE EXERCICE DU METIER</b>			<b>6</b>
UE8.1./TC	Tronc commun	40 h	6
<b>Blocs 4 et 5 : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</b>			<b>30</b>
UE9.1	Atelier de pratique professionnelle et stage en établissement	30 h	20
	stage (en pratique accompagnée - SOPA)		
UE10.1.	Séminaire recherche	15 h	10

# 1. Bloc disciplinaire

Formation assurée par l'U.F.R. des Lettres et la Maison des Langues, dans le cadre de l'ESPE.

## UE 1.1. Langue vivante étrangère

Volume horaire de l'UE 1.1. : 20 h / an.

Nombre de crédits : 2 ects.

Le nom des enseignants sera communiqué au début de l'année, selon la langue choisie.

Les enseignements sont assurés par la Maison des langues.

Langues proposées au choix : allemand, anglais ou espagnol.

Possibilité d'un enseignement à distance (EAD) pour les étudiants salariés. Le choix entre l'une des trois langues est également offert dans le cadre de l'enseignement à distance.

Cette unité d'enseignement répond à une politique linguistique commune visant

- à permettre aux étudiants d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention du diplôme de Master 1<sup>re</sup> année. Les enseignants développent, de fait, un constant travail en équipe afin d'uniformiser les enseignements et les attentes linguistiques et culturelles de la langue choisie par l'étudiant ;
- à prendre en compte les besoins des futurs enseignants du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement (sections européennes, projets pluridisciplinaires, échanges internationaux).

Modalités d'évaluation (sous réserve de modification) :

1<sup>re</sup> session, étudiants au contrôle continu, assidus :

- épreuve de compréhension écrite et de compréhension orale ou vidéo (2 h) programmée le jour de la dernière séance.
- production orale enregistrée à la maison et remise en format MP3 à l'enseignant et production écrite rédigée en dehors des séances.

1 note pour l'UE : moy. pondérée des travaux décrits.

1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité et inscrits en enseignement à distance (EAD) :

Mêmes modalités et attentes que pour les étudiants en présentiel mais évaluation en présentiel de la compréhension écrite et de la production écrite, dans chacun des trois centres, pour les trois langues. Date connue dès l'inscription en EAD.

2<sup>e</sup> session, étudiants assidus ou inscrits en EAD : un oral (10 minutes de préparation, 10 minutes de passage).

.....

## UE 1.2. Composition française (première épreuve d'admissibilité)

Volume horaire de l'UE 1.2. : 4 x 20 h (réparties de la rentrée aux épreuves d'admissibilité).

Nombre de crédits : 8 ects.

L'objectif général de l'UE est la maîtrise de l'exercice de la dissertation proposé à la première épreuve d'admissibilité du Capes. Description de l'épreuve (*Journal Officiel* du 20/04/2013) :

Composition française fondée sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'Antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres. Elle porte sur les objets et domaines d'étude des programmes de lycée.

Dans l'UE 1.2., les étudiants se perfectionnent par des entraînements réguliers à l'exercice par des travaux préparatoires à des parties de l'exercice, des travaux en temps libre, des entraînements sur table dans les conditions du concours. Ils travaillent à enrichir leur culture littéraire et artistique envisagée de façon aussi large que possible.

Quatre cours permettent de couvrir l'ensemble des « objets et domaines d'étude des programmes de lycée ». Les étudiants sont ainsi entraînés à mobiliser les ressources notionnelles et culturelles spécifiques à trois genres littéraires ou pratiques d'écriture, traditionnellement proposés à la réflexion des candidats au concours : roman, poésie, théâtre. Un quatrième cours permet d'aborder les sujets transversaux et non génériques. À l'intérieur de chaque cours, l'enseignant combine à la fois une approche théorique et une approche historique, afin de permettre aux étudiants de se constituer un bagage de références de l'Antiquité à nos jours.

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : devoirs écrits en temps libre et en temps limité (travaux préparatoires et concours blancs)
- 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : au moins un devoir écrit
- 2<sup>e</sup> session : devoir écrit.

### **Cours 1 Roman (20 h), assuré par M. Christophe Reffait**

Entraînement à la dissertation à partir de sujets abordant le genre romanesque. Le cours commence par des rappels de méthode. Comme l'un des principaux problèmes posés par l'exercice est celui des ressources conceptuelles et culturelles du candidat, le cours entraîne les étudiants à se constituer une banque d'exemples et à mobiliser ces ressources. Le but du cours, qui favorise l'échange oral, demeure de développer la pertinence du questionnement par rapport au sujet.

Bibliographie

- Fr. Adam, *Réussir la dissertation littéraire. Analyser un sujet et construire un plan*, Nathan Université, coll. « Lettres sup. », 2002.
- Chassang et Senninger, *La Dissertation littéraire générale*, Hachette, 1957 (plusieurs rééditions).
- M.-A. Gervais-Zaninger, *La Composition française aux concours. Méthodes et modèles*, Hermann, 2006.

- H. Merlin-Kajman, *La Dissertation littéraire*, éd. augmentée, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2009.
- A. Preiss, *La Dissertation littéraire*, A. Colin, coll. « Coursus », 1994.
- F. et Th. Thumerel, *La Dissertation littéraire générale. Théorie et pratique*, n° spécial de *L'Ecole des Lettres II*, 15 novembre 1989.
- Voir aussi dans le volume *CAPES externe de Lettres modernes*, Vuibert, 2005, les pages 43-82 sur la composition française, par M. Bernard.

## **Cours 2 Poésie (20 h), assuré par Mme Marie-Françoise Lemonnier-Delpy**

Ce cours consiste en un entraînement à la dissertation à partir de sujets abordant le genre poétique.

Outre la lecture personnelle d'œuvres poétiques des différents siècles, on pourra lire :

- *La Poésie*, textes choisis et présentés par H. Marchal, Flammarion, coll. « GF-Corpus », 2007.
- L. Verdier, *Introduction à la poésie moderne et contemporaine*, Hachette Supérieur, coll. « Ancrages », 2001.
- B. Bercoff, *La Poésie*, Hachette Supérieur, coll. « Contours littéraires », 1999.

## **Cours 3 Théâtre (20 h), assuré par Mme Virginie Yvernault**

Ce cours prépare aux sujets de dissertation portant sur le théâtre. Il consiste en un enseignement magistral abordant les principaux problèmes posés par la définition, la pratique et l'évolution du genre théâtral, accompagné d'un entraînement à la dissertation à partir de sujets directement liés à chacune des parties du cours. Des exercices de perfectionnement seront également proposés (introduction, conclusion, transitions, exemples, plan, arguments...), ainsi que des analyses de rapports du jury de Capes.

Bibliographie de base

- Outre l'incontournable manuel de dissertation de A. Chassang et Ch. Senninger,
- M.-C. Hubert, *Le Théâtre*, A. Colin, « Coursus », 1988.
- D. Bertrand *et alii*, *Le Théâtre*, Bréal, « Grand Amphi », 1996.

## **Cours 4 Sujets transversaux et non génériques (20 h), assuré par Mme Alice de Charentenay**

Ce cours poursuivra le travail de préparation à l'épreuve du Capes en se consacrant aux sujets transversaux, et non génériques (le personnage, la lecture, la critique littéraire, l'inter-textualité...).

Pour préparer le cours, on relira avec profit une synthèse sur la critique littéraire, par exemple celle de F. Thumerel (*La Critique littéraire*, chez A. Colin) ou le « Que sais-je ? » de P. Brunel (*La Critique littéraire*). Les volumes « Corpus » de chez GF-Flammarion, qui comportent tous une introduction théorique et des extraits commentés de textes critiques, sont également recommandés.

.....

### **UE 1.3. Étude grammaticale de textes de langue française (deuxième épreuve d'admissibilité et première épreuve d'admission)**

Volume horaire de l'UE 1.3. : 80 h (réparties de la rentrée aux épreuves d'admissibilité).  
Nombre de crédits : 8 ects.

Les cours suivants préparent à la seconde épreuve d'admissibilité du concours et à la première épreuve d'admission.

L'UE prépare d'abord à la seconde épreuve d'admissibilité : étude grammaticale de textes de langue française. Elle prépare au premier temps de l'épreuve, l'étude grammaticale des textes du dossier. D'après le *Journal Officiel* du 20/04/2013, le dossier comporte deux « textes de langue française d'époques différentes (dont un de français médiéval) ». L'épreuve « mobilise des compétences d'histoire de la langue, de français moderne ou contemporain et de stylistique ». L'épreuve comporte trois séries de questions, notées sur quinze points :

1. Histoire de la langue
2. Étude synchronique d'un texte en français moderne ou contemporain
3. Étude stylistique

L'UE prépare également à la première épreuve d'admission : mise en situation professionnelle, sous ses aspects scientifiques. L'exercice soumis aux candidats est l'explication de texte, accompagnée d'une « question de grammaire scolaire » (*Journal Officiel* du 20/04/2013) : « La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée. »

Le cours vise à consolider les savoirs en grammaire de l'ancien français et du français moderne acquis au cours de la licence. Les exercices entraînent à une analyse structurée des faits linguistiques. L'entraînement dans le cadre du cours est placé dans la perspective de la professionnalisation progressive des étudiants : ces derniers doivent être capables, à terme, de faire des choix raisonnés dans leur propre enseignement du savoir sur la langue française.

Afin de couvrir les trois séries de questions de l'épreuve écrite, l'UE comporte elle-même trois cours correspondants.

Les textes d'ancien ou de moyen français sont abordés selon la double perspective synchronique et diachronique : justifier une traduction partielle du texte, rendre compte de certaines formes et constructions du français médiéval en phonétique, morphologie, syntaxe et lexicologie, éclairer la réflexion sur la langue médiévale par des faits observables au cours de l'évolution du français.

Pour les textes en français moderne (à partir du XVI<sup>e</sup> siècle), l'analyse envisage les domaines principaux de l'analyse linguistique (orthographe, morphologie, syntaxe, sémantique, lexicologie) en synchronie.

L'entraînement comprend des travaux en temps libre et des devoirs d'entraînement dans les conditions du concours.

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : devoirs écrits en temps libre et/ou en temps limité
- 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : au moins un devoir écrit
- 2<sup>e</sup> session : devoir écrit.

**Cours 1 Grammaire pour l'écrit (24 h), assuré par Mme Valentina Bisconti**

**Cours 2 Histoire de la langue (24 h), assuré par Mme Véronique Dominguez**

**Cours 3 Stylistique (18 h), assuré par Mme Virginie Hyppolite**

**Cours 4 Grammaire pour l'oral (14 h), assuré par Mme Audrey Duru**

Les étudiants sont invités à lire une bibliographie sélective. Orientations :

Bibliographie (français moderne et contemporain)

- Fournier N., *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 2002.
- Le Goffic P., *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1994.
- Maingueneau D., *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Riegel M., Pellat J.-Ch., Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009.

Bibliographie (ancien et moyen français)

- Andrieux-Reix N., Croizy-Naquet C., Guyot F., Oppermann É., *Petit traité de langue française médiévale*, PUF, 2000.
- Buridant C., *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, SEDES, 2000.
- Helix L., *L'épreuve de vocabulaire d'ancien français. Fiches de sémantique*, Éditions du Temps, 1999.
- Joly G., *Précis de phonétique historique du français*, A. Colin, 2004.
- Martin R., Wilmet M., *Syntaxe du moyen français*, SOBODI, 1980.
- Marchello-Nizia Ch., *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, A. Colin, 1995.
- Marchello-Nizia Ch., *Le Français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Ophrys, 1999.
- Marchello-Nizia Ch., *Histoire de la langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Nathan, 1997.
- Menard Ph., *Syntaxe de l'ancien français*, Bière, 1988.
- Zink G., *Phonétique historique du français*, PUF, 1986.
- Zink G., *Morphologie du français médiéval*, PUF, 1989.

.....

#### **UE 1.4. Explication de texte (première épreuve d'admission)**

Volume horaire de l'UE 1.4. : 4 x 20 h (réparties de la rentrée aux épreuves d'admission).

Nombre de crédits : 7 ects.

L'UE 1.4. prépare en priorité les étudiants à la première épreuve d'admission du Capes, première partie : explication de texte. Description de l'épreuve (*Journal Officiel* du 20/04/2013 du 27/04/2013) :

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des programmes des classes de collège et de lycée. Elle porte sur un texte de langue française accompagné d'un ou de plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat.

L'UE 1.4. fournit aussi des exemples précis pour nourrir la réflexion en dissertation (UE 1.2) et mettre en perspective œuvres, genres, textes entre eux (UE du bloc 2). C'est pourquoi les enseignements de cette UE se poursuivent tout au long de l'année, avant et après les résultats d'admissibilité.

Dans le prolongement de l'apprentissage de l'exercice en Licence, les étudiants doivent être capables de construire une explication d'un texte en français moderne et contemporain (du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours). Ils doivent maîtriser les caractéristiques principales des genres et pratiques d'écriture représentés dans les programmes des classes de collège et de lycée. Ils doivent pouvoir situer une œuvre et un texte dans les grands courants et mouvements esthétiques de l'histoire littéraire et de l'histoire des formes. Ils sont amenés à acquérir un recul critique sur les choix d'interprétation qu'ils font et sur leur méthode de lecture dans le cadre d'une interprétation scolaire.

En pratique, les enseignants proposent l'approche d'un corpus de textes allant du XV<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Les séances reposent sur des exercices variés : entraînement aux figures attendues de l'explication (situation, caractérisation, problématique, notamment), approche ponctuelle, transversale ou globale du texte, explication guidée et construite collectivement en séance, entraînement individuel à l'explication et présentation en cours devant le groupe, réflexion critique sur le travail accompli. Le cours propose des mises en perspective avec d'autres formes d'art : peinture, cinéma, musique, notamment en vue du commentaire du document iconographique accompagnant le texte lors de l'épreuve du concours.

Outre l'entraînement en séance, les étudiants s'exercent en temps libre, ainsi que dans les conditions du concours (préparation en trois heures).

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : exercices oraux
- 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : au moins un exercice oral
- 2<sup>e</sup> session : exercice oral.

**Cours 1, assuré par M. Luc Ruiz**

**Cours 2, assuré par M. Julien Goeury**

**Cours 3, assuré par Mme Marine Ricord**

**Cours 4, assuré par Mme Audrey Duru**

Orientations bibliographiques

1. Une anthologie par siècles. Par exemple :
    - les volumes de *Littérature. Textes et documents*, Nathan « coll. Henri Mitterand », 1988.
    - ou *Itinéraires littéraires*, dir. X. Darcos, Hatier, 1991.
    - ou *Textes et Contextes*, éd. Ch. Biet, *et al.*, Magnard, 1981.
  2. Dictionnaires à consulter pour enrichir votre terminologie
    - *Lexique des termes littéraires*, sous la dir. de M. Jarrety, Le Livre de Poche, 2001.
    - *Dictionnaire du littéraire*, sous la dir. de P. Aaron, D. Saint-Jacques et A. Viala, PUF, 2002.
    - *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, *Encyclopaedia Universalis*, A. Michel, 1997.
- .....

### **UE 1.5. Renforcement disciplinaire en Lettres modernes**

Volume horaire de l'UE 1.5. : 80 h (réparties de la rentrée aux épreuves d'admission).

Nombre de crédits : 7 ects.

L'UE 1.5. permet d'enrichir les références littéraires et culturelles des étudiants, d'asseoir leurs connaissances en histoire de la littérature et des formes artistiques, de consolider une appréhension synthétique des faits d'écriture et d'art, de réfléchir au discours accompagnant la transmission de ces savoirs. Les étudiants doivent pouvoir varier les niveaux d'approche, relier les éléments divers de leur culture littéraire. L'UE 1.5. vient donc renforcer la formation dispensée dans les UE 1.2., 1.3. et 1.4. de langue et littérature du bloc disciplinaire.

Le cours prépare également au plan disciplinaire à la seconde épreuve d'admission, « Analyse d'une situation professionnelle », option Latin pour Lettres modernes et option Langue et littérature françaises.

L'UE 1.5. entend faire percevoir la succession des formes, mouvements, idées étudiée par l'histoire littéraire. Dans ce cadre chronologique, elle amène aussi à mieux appréhender l'évolution des principaux genres, combinant ainsi l'histoire littéraire et la poétique. Elle doit permettre à l'étudiant de mieux maîtriser l'histoire de la critique littéraire dans son évolution. Le cours vise enfin à compléter l'approche des œuvres par l'approche du discours critique.

Le cours repose sur les acquis de la recherche en littérature, choisis et adaptés à la formation d'apprentis enseignants. Parmi les moyens pédagogiques mis en œuvre :

- L'enseignement est divisé en quatre cours suivant un principe chronologique.
- Il combine la présentation de synthèses et l'analyse d'exemples précis d'œuvres.
- Il présente un corpus riche d'extraits d'œuvres littéraires et du discours critique produit par les écrivains ou par les spécialistes des Lettres et sciences humaines.
- Il entraîne à la lecture analytique de documents.
- Il prévoit la lecture personnelle d'œuvres romanesques / poétiques / théâtrales / critiques des différents siècles.
- Il entraîne au compte rendu critique.

- Il prévoit la rédaction de notes de lecture permettant la constitution d'une banque d'exemples mise à disposition du groupe et facilitant ainsi les révisions.
- Il entraîne à la synthèse des connaissances à partir d'une notion ou d'un thème littéraire.

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : devoirs écrits en temps libre et/ou en temps limité
- 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : au moins un devoir écrit
- 2<sup>e</sup> session : exercice oral.

### **Cours 1 Grands courants de la critique (20 h), assuré par Mme Aurélie Adler**

La littérature ne saurait être appréhendée sans le discours d'escorte qui la soumet à l'analyse, lui confère du sens et en garantit la transmission. Or ces éléments constitutifs de nos approches du texte littéraire sont souvent méconnus, coupés de leur histoire, de leur signification ou des débats qu'ils ont suscités. Ce cours vise à combler ces lacunes en présentant les principaux courants de la critique littéraire du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Dans l'optique de la préparation au concours, on s'efforcera de resituer et étudier dans leur contexte d'émergence les différentes approches théoriques de la littérature. Mais plus que l'histoire de la critique, on s'attachera à dégager, à partir de textes essentiels empruntés à la critique des écrivains comme à la critique scientifique, les pistes de réflexion indispensables à l'analyse des genres et des notions littéraires.

Bibliographie indicative

- N. Toursel, J. Vassevière, *Littérature : textes théoriques et critiques*, Nathan.
- J.-L. Cabanès, G. Larroux, *Critique et théorie littéraires en France (1800-2000)*, Belin.

### **Cours 2 Éléments d'histoire littéraire du Moyen Âge à la Renaissance (20 h), assuré par Mme Véronique Dominguez et M. Julien Goeury**

La partie du cours assurée par Madame Dominguez (10 h) précisera quelques points d'histoire de la langue et de la littérature médiévales, sur un corpus varié (chanson de geste, roman, poésie à la première personne, textes « par personnages »), du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Les textes seront distribués en classe.

La partie du cours assurée par Monsieur Goeury (10 h) envisagera trois formes d'expression littéraire typiques de la Renaissance : la poésie lyrique (à partir de l'ode et de la chanson), la prose narrative brève (à partir de la nouvelle et de la facétie) et le théâtre (à partir de la tragédie et de la comédie). Un corpus de textes sera distribué en classe.

### **Cours 3 Éléments d'histoire littéraire pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (20 h), assuré par MM. Julien Goeury et Clément Veber**

Ce cours permet un approfondissement des connaissances en histoire littéraire des XVII<sup>e</sup> (10 h) et XVIII<sup>e</sup> siècles (10 h). Des groupements de textes seront proposés qui permettront d'éclairer différentes facettes de la littérature de cette période.

## **Cours 4 Éléments d'histoire littéraire pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (20 h), assuré par Mme Marie-Françoise Lemonnier-Delpy**

On reviendra sur les aspects saillants de l'évolution des principaux genres au cours de ces deux siècles et jusqu'à aujourd'hui, à partir d'exemples précis d'œuvres.

---

### **2. Bloc didactique**

Formation assurée conjointement par l'U.F.R. des Lettres et l'ESPE.

#### **UE 2.1. Pédagogie du numérique (dont C2i2e)**

Volume horaire de l'UE 2.1. : 12 h.

Nombre de crédits : 1 ect.

Le module a pour but de présenter les pédagogies en lien avec le numérique, ainsi que les compétences en lien avec le référentiel C2I2e

La formation doit prendre en compte les évolutions technologiques et numériques. Il est indéniable qu'il existe un impact des technologies numériques sur les compétences cognitives et les attentes d'apprentissage des *digital natives*. La formation doit permettre l'acquisition de compétences numériques nécessaires à l'exercice du métier. Former au et par le numérique.

##### Programme

- La plateforme moodle tutelec, identification des personnes ressources TIC et leurs rôles (ESPE, EPLE, Académie, . . .)
- Rechercher, produire, indexer, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources
- Contribuer à une production numérique ou à un projet collectif au sein d'une équipe dans un contexte scolaire
- Identité numérique, droit à l'image, droit d'auteur, droit des personnes, filtrage internet et sécurité informatique, charte informatique, confidentialité des données, critères de contrôle de validité des informations
- Ressources et services numériques de sa discipline (ressources multimédia, tablette, TBI, TNI, web2, boitiers de vote, logiciel audio, vidéo, de conversion, manuels numériques, etc.)
- Prise en main des outils numériques
- Veille numérique réflexive (institutionnelle, pédagogique et scientifique)

##### Modalités d'évaluation :

- sessions 1 et 2 : une note constituée d'un écrit (deux devoirs réalisés pour la validation du C2I2e) et d'une présentation orale.
- .....

## **UE 2.2. Éléments disciplinaires de préparation à l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle I : Enseigner la langue**

Cours assuré par l'U.F.R. des Lettres.

Volume horaire de l'UE 2.2. : 10 h (avant les épreuves d'admissibilité).

Nombre de crédits : 1 ect.

Cours assuré par Mme Marie-Françoise Lemonnier-Delpy

La maîtrise et la connaissance de la langue française, que les étudiants acquièrent dans le cadre de l'UE 1.3., doivent leur permettre d'aborder avec solidité et efficacité l'étude linguistique demandée dans le cadre de l'épreuve orale. Le cours, assuré par l'U.F.R. des Lettres, complète la formation disciplinaire des étudiants en grammaire en engageant la réflexion sur l'enseignement de la langue aux différents niveaux du secondaire et la préparation à cette tâche. Il prépare à partir d'un point de vue scientifique aux questions de grammaire de la seconde épreuve d'admissibilité et de la première épreuve d'admission. Il est conçu en concertation avec les enseignants de l'ESPE qui se chargeront des prolongements obligatoires sur les savoir-faire didactiques.

Repères bibliographiques

- Maingueneau D., *Précis de grammaire pour les concours*, Armand Colin.
- Maingueneau D., Pellet E., *Les Notions grammaticales au collège et au lycée*, Belin.
- Tomassone R., *Pour enseigner la grammaire*, Delagrave.
- Molinié G., coord. C. Stolz, *Nouvelle grammaire du collège, 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>*, Magnard.

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : travaux écrits et/ou oraux en temps libre et en temps limité
  - 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : au moins un travail écrit
  - 2<sup>e</sup> session : exercice oral.
- .....

## **UE 2.3. Éléments disciplinaires de préparation à l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle II**

Cours assuré par l'U.F.R. des Lettres.

Volume horaire de l'UE 2.3. : 40 h / an.

Nombre de crédits : 4 ects.

Cette UE est divisée en deux enseignements (2.3.a. et 2.3.b.). Cette subdivision correspond à deux options proposées au Capes de Lettres modernes. L'étudiant choisit son option au moment de l'inscription au concours. Chaque étudiant suit donc au choix 2.3.a. ou bien 2.3.b. exclusivement.

## **UE 2.3.a. – 1<sup>re</sup> option : Langue et littérature françaises**

Cours assuré par Mmes Marie-Françoise Lemonnier-Delpy, Alice de Charentenay, Véronique Dominguez, Virginie Yvernault.

L'épreuve d'Analyse d'une situation professionnelle est la seconde épreuve d'admission. Description spécifique de l'épreuve par le *Journal Officiel* du 20/04/2013 :

Le candidat construit une séquence d'enseignement à partir d'un corpus choisi en référence aux entrées des programmes et comportant un texte littéraire long ou plusieurs textes littéraires, éventuellement accompagnés de documents. Un temps consacré à l'étude de la langue est obligatoirement compris dans cette séquence.

L'UE 2.3.a. a pour objectif l'approche des savoirs disciplinaires nécessaires à l'épreuve (les savoir-faire didactiques étant du ressort des enseignements assurés par l'ESPE).

Le travail sur la maîtrise des contenus disciplinaires est lié à la réflexion didactique menée par les étudiants dans le cadre de leur stage et de la formation didactique dispensée à l'ESPE. Il s'agit en effet de construire des séquences et des séances et donc de réfléchir aux modalités d'étude des textes et documents d'un corpus donné, pour des élèves d'un niveau précis, de collège ou de lycée.

La réflexion sur les connaissances et sur les compétences doit conduire les étudiants à la construction d'un savoir-faire professionnel et les préparer à l'épreuve orale. Cette préparation débouche naturellement sur des entraînements proposés conjointement par les enseignants du département de lettres, de sciences du langage et de l'ESPE.

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : exercices écrits et/ou oraux
- 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : au moins un exercice oral
- 2<sup>e</sup> session : exercice oral.

## **UE 2.3.b. – 2<sup>e</sup> option : Latin pour Lettres modernes**

Cours assuré par Mmes Laurence Boulègue, Lucie Claire, Nathalie Catellani

Description spécifique de l'épreuve par le *Journal Officiel* du 20/04/2013 :

L'épreuve prend appui sur un texte latin en lien avec les programmes, présenté avec sa traduction française, à l'exception d'une quinzaine de lignes ou de vers non traduits.

L'épreuve comprend la traduction du passage non traduit ; elle inclut une question de langue et culture latines prenant appui sur un mot ou un segment du texte, privilégiant les entrées majeures des programmes du collège et du lycée et mettant en relation le monde antique et le monde moderne.

Pour préparer cette option, les cours de l'UE 2.3.b. articulent l'enseignement de la langue à l'approche littéraire et culturelle des textes. Il s'agit d'une part de former et entraîner les

étudiants à la partie technique et linguistique de cette épreuve, la version et la question de langue, et, d'autre part, de dispenser les connaissances littéraires et culturelles nécessaires au traitement de la question posée à partir du texte. Ces cours s'appuient sur un matériau critique traditionnel et récent, permettant d'envisager la continuité de la tradition latine dans sa diachronie, de l'Antiquité à la Renaissance, jusqu'aux problématiques littéraires et critiques contemporaines.

Cours 1 et 2 : Cours de langue et littérature latines : préparation à la version et à la question sur le texte. (2 X 20 h)

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : travaux écrits, en temps libre et en temps limité
- 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : au moins un travail écrit
- 2<sup>e</sup> session : travail oral.

.....

#### **UE 2.4. Éléments de didactique pour la préparation à l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle**

Cette UE est divisée en deux enseignements (2.4.a. et 2.4.b.). Cette subdivision correspond à deux options proposées au Capes de Lettres modernes. L'étudiant choisit son option au moment de l'inscription au concours. Chaque étudiant suit donc au choix 2.4.a. ou bien 2.4.b. exclusivement.

##### **UE 2.4.a. – 1<sup>re</sup> option : Langue et littérature françaises**

Volume horaire de l'UE 2.4. : 40 h / an.

Nombre de crédits : 4 ects.

Cours assuré par l'ESPE : MM. Philippe Blondeau, Patrick Haluska

Le nouveau concours du Capes est fortement orienté vers la dimension didactique de l'enseignement. À ce titre, l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle peut être considérée comme l'épreuve reine dans ce domaine. S'appuyant sur un corpus de textes et de documents, elle vise à construire une séquence d'enseignement à destination d'une classe spécifiée. Il s'agit donc d'articuler les savoirs scientifiques à une réflexion didactique : quelle stratégie didactique choisir pour enseigner ces connaissances aux élèves ? Ainsi, l'UE s'organisera autour de deux objectifs :

- la mise en place des concepts didactiques généraux pertinents pour tous les sujets, y compris l'analyse de documents iconographiques en lien avec l'histoire des arts
- l'étude de sujets de type concours travaillés en T.D. Les étudiants seront amenés à réaliser des exposés en classe.

### Repères bibliographiques

- Cl. Simard, J.-L. Dufays, Cl. Garcia-Debanc, J. Dolz, *Didactique du français langue première*, De Boeck. Contient des bibliographies thématiques en fin de chapitres.
- B. Daunay, J.-L. Dufays, *Didactique du français du côté des élèves. Comprendre les discours et les pratiques des apprenants*, De Boeck.
- Cl. Garcia-Debanc, C. Masseron, C. Ronceveaux (dir.), *Enseigner le lexique*, Presses universitaires de Namur.
- Y. Reuter, *et al.*, *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, De Boeck.
- Cl. Simard, J. Dolz (dir.), *Pratiques de l'enseignement grammatical. Points de vue de l'enseignant et de l'élève*, Presses de l'Université de Laval.

### Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : exercices écrits et/ou oraux
- 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : exercice oral
- 2<sup>e</sup> session : exercice oral.

### **UE 2.4.b. – 2<sup>e</sup> option : Latin pour Lettres modernes**

Volume horaire de l'UE 2.4. : 40 h / an.

Nombre de crédits : 4 ects.

Cours assuré par Mme Lucie Claire, Nathalie Catellani

Complément didactique, prolongeant les enseignements de l'UE 2.4.b option Latin pour Lettres modernes.

L'enseignement articulera des enseignements de littérature et culture latines à des enseignements de didactique du latin, en vue de préparer à la seconde épreuve d'admission du concours pour l'option Latin. Seront privilégiées l'étude des entrées thématiques des programmes des collèges et lycées et la construction de séquences pédagogiques.

### Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : travaux écrits et/ou oraux, en temps libre et en temps limité
- 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : écrit.
- 2<sup>e</sup> session : travail écrit ou oral.

.....

### **UE 2.5. Préparation aux questions de didactique de la grammaire dans les épreuves du concours (cours centré sur la deuxième épreuve d'admissibilité)**

Volume horaire de l'UE 2.5. : 20 h / an.

Nombre de crédits : 2 ects.

La grammaire a une place prépondérante dans le nouveau concours du Capes, en effet, elle est présente dans trois épreuves sur quatre. Cette forte présence s'accompagne d'une orientation didactique très marquée. L'UE 2.5. a pour objectif de construire une réflexion didactique spécifique à l'enseignement de la grammaire autour de trois stratégies didactiques (l'analogie – le métalangage – la manipulation). L'UE proposera des sujets de type concours travaillés en TD.

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : écrit
  - 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : écrit.
  - 2<sup>e</sup> session : travail écrit ou oral.
- 

### **3. Contexte d'exercice du métier**

Formation assurée par l'ESPE.

#### **UE 3.1. Tronc commun, Culture commune**

Volume horaire de l'UE 3.1. : 40 h / an.

Nombre de crédits : 4 ects.

Le module « Tronc commun », assuré conjointement par l'Université de Picardie et le Rectorat d'Amiens, propose un plan de formation et des modalités de mise en œuvre et d'évaluation communes à l'ensemble des masters MEEF.

À partir de la rentrée, consulter les informations qui seront déposées sur Tutelec dans l'espace réservé « Tronc commun ».

Neuf heures seront consacrées spécifiquement à la communication éducative et une heure à la présentation générale des enjeux du tronc commun.

2 axes parcourus pendant l'année :

- Axe 1 : Valeurs de la République, cadre éthique et institutionnel du métier (contenu en rapport avec le concours)
  - CM1 : Connaissance du système éducatif : les valeurs de l'école et de la République
  - CM2 : L'école inclusive
  - CM3 : La culture de l'égalité entre les femmes et les hommes
  - TD 1 : L'enseignement du fait religieux
  - TD 2 : Éthique, déontologie et posture professionnelle

- Axe 2 : Connaissances liées au parcours des élèves (contenu en rapport avec le concours)
  - CM4 : Développement psychoaffectif de l'enfant et de l'adolescent
  - TD 3 : Théorie des apprentissages
  - TD 4 : Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
  - TD 5 : Les méthodes d'évaluation des élèves
  - TD 6 : Les méthodes de différenciation pédagogique et de soutien aux élèves en difficulté (PPRE, etc.)

Modalités d'évaluation (sous réserve de modification) :

- Session 1 : écrit, dépôt d'un dossier numérique sur Tutelec à poster dans les espaces « dépôt devoir » qui seront prévus dans l'espace dédié « tronc commun ». Nombre de pages : 2 à 3 pages. Contenu : sélection personnelle par le candidat de trois textes en rapport avec les thématiques du tronc commun et du concours, avec élaboration d'une problématique et synthèse.
  - Session 2 : oral, reprise du dossier amélioré à l'oral (10 mn de présentation du dossier ; 10 mn d'entretien avec questions).
- 

## 4. Mise en situation professionnelle

Formation assurée par l'ESPE.

### UE 4.1. Atelier de pratique professionnelle et stage en établissement

Volume horaire de l'UE 4.1. : 27 h / an.

Nombre de crédits : 3 ects.

Module commun à l'ensemble des masters MEEF second degré, permettant aux étudiants d'engager une pratique réflexive du métier, en lien avec leur stage (SOPA).

Se reporter aux références bibliographiques indiquées pour le cours 2.4.a.

Modalités d'évaluation : un écrit réflexif à rendre en session 1 ou en session 2.

---

## 5. Recherche

Formation assurée par l'U.F.R. des Lettres dans le cadre de l'ESPE.

La formation dans le bloc recherche met en œuvre les prescriptions du dossier d'accréditation de l'ESPE d'Amiens (p. 53) :

La formation par la recherche sera également un élément essentiel de la formation. Elle pourrait faire suite à l'initiation à la recherche qui serait introduite en S6 de licence. Selon des modalités qui pourront varier en fonction des disciplines (travail dans un laboratoire, mini-mémoire, assistance à un séminaire de recherche...), l'étudiant de l'ESPE, quelle que soit la mention de master à laquelle il sera inscrit, devra être sensibilisé aux activités de recherche dont il devra percevoir le lien avec son activité professionnelle future. Les stages dans un laboratoire sur le modèle de ceux organisés par des unités de recherche du secteur Sciences pour les étudiants au Capes (une semaine) correspondent à cette sensibilisation. Pratiquer la recherche permet de comprendre comment s'élabore la production des connaissances. Par ailleurs, le mémoire professionnel visera à apprendre à l'étudiant de M2 à analyser sa pratique de classe (démarches d'enseignement, pratiques de l'enseignant ; activités des élèves) en référence à des travaux de recherche en éducation (dans les champs de la didactique des disciplines et des sciences de l'éducation). Il devra être nourri des avancées de la recherche en matière de formation que l'étudiant aura appréhendées par des enseignements et des lectures. Le futur enseignant sera ainsi sensibilisé à la façon dont les avancées de la recherche façonnent l'évolution des savoirs enseignés.

Le travail accompli pour la validation du bloc recherche développe des compétences utiles également dans les blocs disciplinaire et didactique. Il amène chaque étudiant à choisir un objet d'étude personnel parmi des œuvres, questions ou thèmes au programme de l'enseignement secondaire, donc des épreuves écrites et orales du concours. Il invite à développer une lecture et un questionnement personnels qui renforcent les qualités d'autonomie intellectuelle attendues dans le traitement des questions du concours mais aussi dans la pratique quotidienne de l'enseignement de la langue et de la littérature françaises au collège ou au lycée.

### **UE 5.1. Initiation à la recherche en langue et littérature**

Volume horaire de l'UE 5.1. : 20 h / an.

Nombre de crédits : 2 ects.

Cours assuré par Mme Audrey Duru

La formation « par la recherche » permet de rendre les étudiants sensibles à la construction des savoirs. Elle les incite à ne pas confondre information et savoir. Elle cherche à les rendre davantage autonomes à l'égard des différentes sources d'information et de savoir. Elle vise à les faire réfléchir à l'élaboration de leur discours propre par distinction d'avec celui que tiennent les manuels ou, éventuellement, la critique. Il importe de rendre les étudiants toujours plus sensibles à la valeur relative de l'interprétation proposée par un manuel, de court-circuiter les effets d'intimidation par l'autorité d'un imprimé ou d'empêcher la simple facilité consistant à reprendre sans distance une orientation critique. De la sorte, idéalement, les étudiants devraient pouvoir situer avec davantage de lucidité leur discours d'enseignant dans la conversation, faite de voix plurielles, qui se tient autour des œuvres.

La formation « à la recherche » ne vise pas à faire des futurs enseignants de futurs chercheurs. Elle vise à leur donner les outils nécessaires pour mener à bien la recherche préalable indispensable à toute élaboration d'un cours en langue ou littérature françaises. Elle entend leur faire valoriser les qualités exigées par la recherche : rigueur, honnêteté intellectuelle, capacité d'argumentation par preuves permettant la vérification du propos. Elle cherche à

développer l'autonomie intellectuelle nécessaire pour identifier un problème critique ou les enjeux de discussions critiques.

Le cours présente les outils nécessaires à la préparation d'un court écrit de recherche (ce dernier validant l'UE 5.2). Il aborde les questions et problèmes relatifs au choix d'un objet d'étude, d'une méthode, à l'établissement d'une problématique de travail et d'hypothèses de lecture, à la rédaction d'un développement long et organisé. Il initie aux techniques de la recherche, telles que la constitution d'une bibliographie, la lecture et l'usage des textes critiques, la présentation des résultats, l'argumentation. Ces éléments préparent aussi à la rédaction du mémoire professionnel de fin de M2.

Les séances accompagnent l'élaboration de l'écrit de recherche à ses différentes étapes. Les étudiants peuvent être réunis en petits groupes pour mettre en commun leur réflexion individuelle autour de divers objets communs ou de questions théoriques transversales (la notion de personnage, de lyrisme, d'écriture biographique, de mise en scène, etc.). Ils s'entraînent à présenter un compte rendu de recherche et de réflexion à l'ensemble du groupe.

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : un exercice oral (entre septembre et décembre)
  - 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : un écrit en temps libre (entre septembre et décembre)
  - 2<sup>e</sup> session : un écrit.
- .....

## **UE 5.2. Écrit de recherche**

Nombre de crédits : 6 ects.

Rédaction d'un écrit de recherche sous la direction d'un enseignant de langue et littérature de l'UFR des Lettres. Le travail est une initiation à la recherche, à caractère disciplinaire. Il porte sur des objets, thèmes, questions en lien, d'une part, avec le programme de l'enseignement secondaire et des épreuves disciplinaires du concours et, d'autre part, avec les acquis de la recherche en langue et littérature.

Il prépare à l'élaboration du mémoire de M2.

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : un écrit de recherche en temps libre (remis au plus tard fin janvier)
  - 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : un écrit de recherche en temps libre (remis au plus tard fin janvier)
  - 2<sup>e</sup> session : un écrit de recherche en temps libre.
-

## Master 2

# Enseignements communs aux étudiants lauréats et non lauréats du concours

## 6. Bloc disciplinaire

Formation assurée par l'U.F.R. des Lettres et la Maison des Langues, dans le cadre de l'ESPE.

### UE 6.1. Langue vivante étrangère

Volume horaire de l'UE 6.1. : 20 h / an. Nombre de crédits : 2 ects.

Le nom des enseignants sera communiqué au début de l'année, selon la langue choisie.

Les enseignements sont assurés par la Maison des langues.

Langues proposées au choix : allemand, anglais ou espagnol.

Possibilité d'un enseignement à distance (EAD), sous condition. Le choix entre l'une des trois langues est également offert dans le cadre de l'enseignement à distance.

Ce module n'est pas compensable, conformément à l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2015 concernant les masters : « Les compétences liées à la maîtrise d'une langue étrangère, qui s'acquièrent tout au long du master, devront être validées par des crédits non compensables » (note de la DGESIP, signée par J.-M. Jolion, le 9 mai 2013). L'obtention de l'UE de langue se fait donc sur la base minimale de 10/20 (évaluation de la maîtrise de la langue au niveau B2 du CE-CRL). Texte : <http://www.univ-irem.fr/spip.php?article964>

Modalités d'évaluation (à confirmer au début de l'année) :

1<sup>re</sup> session, étudiants au contrôle continu, assidus :

– épreuve de compréhension écrite et de compréhension orale ou vidéo (2 h) programmée le jour de la dernière séance.

– production orale enregistrée à la maison et remise en format MP3 à l'enseignant et production écrite rédigée en dehors des séances. 1 note pour l'UE : moy. pondérée des travaux décrits.

1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité et inscrits en enseignement à distance (EAD) :

Mêmes modalités et attentes que pour les étudiants en présentiel mais évaluation en présentiel de la compréhension écrite et de la production écrite, dans chacun des trois centres, pour les trois langues. Date connue dès l'inscription en EAD.

2<sup>e</sup> session, étudiants assidus ou inscrits en EAD : un oral (10 minutes de préparation, 10 minutes de passage).

.....

## **UE 6.2. Compléments de formation disciplinaire pour les enseignants de Lettres du second degré**

Volume horaire de l'UE 6.2. : 4 x 24 h / an.

Nombre de crédits : 8 ects.

Formation assurée par l'U.F.R. des Lettres.

L'UE poursuit et complète la formation par un approfondissement des savoirs disciplinaires, portant sur des éléments d'histoire littéraire et de littérature générale, replacés dans l'histoire et la vie culturelle (arts, philosophie, idées, histoire et société, etc.)

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : devoirs écrits et/ou oraux
- 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : au moins un devoir écrit ou oral
- 2<sup>e</sup> session : devoir écrit ou oral.

### **Cours (24 h) « Littérature et cinéma », assuré par Mme Marie-Françoise Lemonnier-Delpy**

Ce cours propose l'étude de transpositions (ou adaptations) cinématographiques d'œuvres littéraires, en lien avec les programmes de collège et de lycée. Il comporte deux objectifs majeurs :

1. Aborder les questions liées au passage de l'œuvre littéraire à l'œuvre cinématographique et aux relations qu'entretiennent littérature et cinéma.
2. Réfléchir aux modalités d'utilisation du cinéma dans l'enseignement dispensé par le professeur de français.

La liste des œuvres / films étudiés (intégralement ou en extraits, appartenant à des genres cinématographiques différents) sera communiquée à la rentrée.

Éléments de bibliographie

- Glossaire (en ligne) : [Cliquer](#)
- Histoire du cinéma : [Cliquer](#)
- coll., *Cinéma, littérature, adaptations*, Éd. du CERS, 2009.
- J. Aumont, M. Marie, et al., *Esthétique du film*, Nathan Université, 1983.
- A. Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Éd. du Cerf, rééd. 2011.
- P. Billard, *L'âge classique du cinéma français*, Flammarion, 1995.
- J.-M. Clerc, *Littérature et cinéma*, Nathan Université, 1993.
- J.-M. Frodon, *L'âge moderne du cinéma français*, Flammarion, 1995.
- H. Mitterrand, Scérén, CNDP-CRDP, *100 films du roman à l'écran*, Nouveau monde éditions, 2011.
- F. Vanoye, *L'adaptation littéraire au cinéma*, A. Colin, 2011.

## **Cours (12 h) « Enseigner le Moyen Âge », assuré par Mme Véronique Dominguez**

Le cours réfléchira à la construction de séquences portant sur quelques aspects de la littérature du Moyen Âge enseignés dans le secondaire : la chanson de geste ; l'amour courtois ; le *Roman de Renart* ; la *Farce de Maistre Pathelin*. L'objectif sera de fonder cette construction sur une bonne maîtrise disciplinaire de ces œuvres : connaissance de la bibliographie récente, lecture fine dans le texte original, réflexion sur les pratiques de la traduction et de l'adaptation. Pour chaque séquence, un corpus de textes et de documents sera distribué en classe.

## **Cours (12 h) « Littérature et histoire au XVI<sup>e</sup> siècle », assuré par M. Julien Goeury**

Le cours entend interroger les rapports entre littérature et Histoire au XVI<sup>e</sup> siècle à partir de l'exemple des guerres de religion (1562-1598) et leur prolongement sous le règne de Louis XIII. Il abordera des questions telles que l'écriture de l'Histoire, le fanatisme religieux, la guerre civile, l'utilité de la littérature en temps de guerre et ce qu'on appelle beaucoup plus tard l'engagement des écrivains. Un corpus de textes et de documents sera distribué en classe.

### **Bibliographie**

- Crouzet, D. et Le Gall, J.-M., *Au péril des guerres de Religion*, PUF, 2015.
- Aubigné, A. d', *Les Tragiques*, F. Lestringant (éd.), Poésie/Gallimard.
- Malherbe, F. de, *Œuvres*, A. Adam (éd.), Poésie/Gallimard.
- Ronsard, P. de, *Discours des misères et autres pièces politiques (1562-1563)*, P. Laumonier (éd.), SFTM.

## **Cours (24 h) « Littérature et pathétique », assuré par Mme Coralie Bournonville**

Ce cours se propose d'explorer les relations que les œuvres littéraires et artistiques peuvent entretenir avec le *pathos* et le pathétique, que l'on s'emploiera à définir. Nous aborderons cette question sous l'angle de l'histoire des idées et des sensibilités (examen des débats autour du *pathos* et du pathétique depuis la rhétorique antique, évolution de la définition, de la valeur et des fonctions de l'œuvre émouvante) et sous l'angle des représentations et esthétiques littéraires et artistiques, en observant dans les œuvres les moyens et fonctions du pathétique ou de son évitement. Nous tenterons ainsi de concilier approches historique, générique (étude d'extraits de tragédies, romans-mémoires, drames bourgeois, mélodrames, films, photographies...), monographique (le pathétique chez Racine, Prévost, Chateaubriand, Hugo, Flaubert...) et occasionnellement thématique (les récits de la Shoah).

### **Premiers repères bibliographiques**

- R. Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, 2006.
- A. Coudreuse, *Le goût des larmes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Desjonquères, 2013 (1<sup>re</sup> éd. 1999).
- A. Coudreuse et B. Delignon (dir.), *Passions, émotions, pathos*, La Licorne, 1997.
- Fl. Lotterie, *Littérature et sensibilité*, Ellipses, 1998.
- S. Sontag, *Devant la douleur des autres*, Christian Bourgois, 2002.
- A. Vincent-Buffault, *Histoire des larmes*, Petite Bibliothèque Payot, 2001 (1<sup>re</sup> éd. 1986).

## **Cours (12 h) « Littérature et fait religieux », assuré par Mme Audrey Duru**

Le cours vise à permettre aux professeurs de Lettres d'aborder sereinement les points du programme du secondaire relevant de l'enseignement du fait religieux et l'approche des œuvres littéraires comportant des références à ce domaine culturel. Il a trois objectifs principaux :

1. Permettre l'appropriation des instructions officielles relatives à la laïcité et à l'enseignement du fait religieux
2. Enrichir la culture des enseignants en matière religieuse, notamment en revenant sur l'histoire commune des trois grands monothéismes (judaïsme, christianisme, islam), et en travaillant les liens entre religion et littérature présents dès la rédaction des livres sacrés (Torah, Bible, Coran)
3. Réfléchir au travail en classe possible sur des œuvres littéraires et artistiques comportant des éléments de culture biblique ou religieuse en général.

### Premiers repères bibliographiques

- « Livres de parole Torah, Bible, Coran », url : <http://expositions.bnf.fr/parole/index.htm>
- Eduscol, « Laïcité et Faits religieux. Ressources nationales »  
url : <http://eduscol.education.fr/cid46673/fait-religieux-ressources-nationales.html>
- A.-R. de Beudrap, *Enseigner les faits religieux en classe de français : état des lieux, paradoxes et perspectives*, INRP, 2010.
- D. Borne et J.-P. Willaime, *Enseigner les faits religieux : quels enjeux ?* A. Colin, 2007.
- R. Debray, *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque : rapport au ministre de l'Éducation nationale*, 2002.
- O. Millet, Ph. de Robert, *Culture biblique*, P.U.F., 2001.

## **Cours (12 h) « Penser, classer, transmettre la littérature (de la lecture à l'écriture) », assuré par Mme Cécile Serrurier**

Ce cours, construit sous l'impulsion d'un titre pérecquien, proposera des séances thématiques concernant nos manières de penser et de classer la littérature (livres, mots, auteurs...) : « poétiques de la liste » ; « dictionnaire et littérature » ; « imaginaires de la bibliothèque » ; « masculin/féminin » ; « francophonies » ; « genres littéraires ». Il s'agira d'interroger la permanence, la nécessité de ces opérations de classification, et leurs difficultés inhérentes, tout en prenant appui sur des textes d'auteurs majeurs de la littérature française (Montaigne, Voltaire, Flaubert, Hugo, Pérec, Barthes, Kateb Yacine...)

Chaque séance s'accompagnera d'une réflexion collective sur les enjeux pratiques soulevés par chacun de ces aspects ainsi que d'exercices d'écriture créative pouvant servir de modèles dans les classes des enseignants.

## 7. Bloc didactique

Formation assurée par l'ESPE.

### UE 7.1. Pédagogie du numérique (dont C2i2e)

Volume horaire de l'UE 7.1. : 8 h. Nombre de crédits : 0 ect.

Module commun à l'ensemble des masters MEEF second degré. Cours assurés par Mesdames Anne Delbrayelle et Pascale Juniet.

Le cours a pour but de poursuivre le travail engagé en M1 en lien avec le numérique, ainsi que le travail engagé sur le référentiel C2I2e

#### Programme

- Maîtrise de l'environnement numérique scolaire (ENT scolaire, outil d'évaluation et de suivi pédagogique).
- Conception de situations d'enseignement où l'enseignant utilise seul des ressources numériques (logiciels généraux ou spécifiques et/ou mettant en œuvre des démarches de recherche d'informations).
- Conception de situations d'apprentissage faisant utiliser le numérique aux élèves (en tenant compte de la diversité des publics et des modalités de travail différenciées).
- Conception de situations ou de modalités de formation à distance (ENT par exemple).
- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages.
- Conduite de situations d'apprentissage diversifiées en tirant parti du potentiel des outils numériques, gérer l'alternance entre les activités utilisant les outils numériques et celles qui n'y recourent pas.
- Utiliser l'outil numérique pour accompagner, tutorer les élèves dans la réalisation de leurs travaux, leurs projets, leurs recherches. Anticiper un incident technique ou savoir y faire face.
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.
- Aider les élèves à s'approprier les outils numériques de manière critique et créative.
- Identifier les compétences des référentiels (B2i, Socle de compétences). Exemple : dans une séquence observée ou en mise en œuvre en classe.
- S'intégrer dans une démarche collective d'évaluation des compétences. Utiliser des outils d'évaluation et de suivi pédagogique.
- Porter un regard critique et réfléchi sur les évolutions induites par le développement des usages des technologies numériques. Comment le numérique modifie-t-il les gestes professionnels de l'enseignant ?
- Analyse de ressources numériques (vidéos de séances intégrant les outils numériques), référence à des travaux de recherche liant savoir, apprentissage et outils numériques. Formation permettant la sensibilisation et l'éducation des élèves à des usages raisonnés des technologies numériques pour leur faire acquérir une culture numérique.

- Pratique professionnelle et contexte d'exercice (alternance). Analyse à posteriori de séances mises en œuvre devant les élèves.

L'UE pédagogie numérique permet la validation du certificat C2I2e sur les deux ans.

.....

## **UE 7.2. Didactique**

Volume horaire de l'UE 7.2. : 52 h / an. Nombre de crédits : 12 ects.

Cours assurés par les enseignants de l'ESPE : M. Patrick Haluska et autres intervenants.

Le cours de didactique en master 2 s'organise autour des grandes questions liées à l'enseignement de la littérature et de la langue. Il s'agit de réfléchir aux modalités de transposition des savoirs savants en savoirs didactisés. La réflexion s'appuie sur les programmes du collège et du lycée ainsi que sur le socle commun. Des mises en situation didactiques seront proposées avec l'objectif d'ouvrir vers des pratiques d'enseignement innovantes. Quelques entrées du cours :

- Enseigner la langue (vocabulaire/grammaire/orthographe)
- La lecture analytique et d'autres types d'approche des textes
- L'évaluation (y compris le Diplôme national du brevet et le Baccalauréat)
- Préparer un cours
- Construire une séquence (déterminer son objectif de cours)
- La lecture de l'image (image fixe et image mobile)
- Comment aborder l'oral ?
- Gérer l'hétérogénéité
- Gérer le groupe classe

### Repères bibliographiques

- Cl. Simard, J.-L. Dufays, Cl. Garcia-Debanc, J. Dolz, *Didactique du français langue première*, De Boeck. Contient des bibliographies thématique en fin de chapitres.
- B. Daunay, J.-L. Dufays, *Didactique du français du côté des élèves. Comprendre les discours et les pratiques des apprenants*, De Boeck.
- Cl. Garcia-Debanc, C. Masseron, C. Ronceveaux (dir.), *Enseigner le lexique*, Presses universitaires de Namur.
- Y. Reuter, *et al.*, *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, De Boeck.
- Cl. Simard, J. Dolz (dir.), *Pratiques de l'enseignement grammatical. Points de vue de l'enseignant et de l'élève*, Presses de l'Université de Laval.

### Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : exercices écrits et/ou oraux
- 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : au moins un devoir écrit ou oral
- 2<sup>e</sup> session : devoir écrit ou oral.

## 8. Contexte d'exercice du métier (ESPE)

### UE 8.1. Tronc commun, Culture commune

Volume horaire de l'UE 8.1. : 40 h / an. Nombre de crédits : 6 ects.

Module commun à l'ensemble des masters MEEF second degré.

Le module « Tronc commun », assuré conjointement par l'UPVJ et le rectorat, propose un plan de formation et des modalités de mise en œuvre et d'évaluation communes à l'ensemble des masters MEEF. Neuf heures seront consacrées spécifiquement à la communication éducative et une heure à la présentation générale des enjeux du tronc commun.

Les groupes du tronc commun second degré sont pluridisciplinaires.

Les T.D. comme les C.M. durent trois heures chacun.

Le calendrier et le planning des enseignements sont directement consultables en ligne sur Tutelec dans l'espace dédié.

2 axes parcourus pendant l'année de M2 :

— Axe 3 : Appropriation des thèmes d'éducation transversaux et des grands sujets sociétaux

CM TC 1 : Penser l'institution, le groupe et le sujet

CM TC2 : L'éducation à la santé et la prévention de l'émergence des conduites à risque (harcèlement, jeux dangereux, addictions, etc.)

CM TC 3 : Les grands courants pédagogiques : utopie et progrès

TD TC 1 : Les rythmes scolaires

TD TC 2 : L'éducation artistique et culturelle

TD TC 3 : Le numérique à l'école, démarche « portfolio », l'utilisation de ressources numériques.

— Axe 4 : Gestes professionnels liés aux situations d'apprentissage

CM TC 4 : Construction et consolidation de l'autorité et de la confiance

TD TC 4 : Les visites des tuteurs ESPE et de terrain : modalités et enjeux pour la formation

TD TC 5 : La prise en compte dans la classe de la diversité des publics et en particulier des élèves à besoins éducatifs spécifiques

TD TC 6 : Les rapports concrets aux familles.

Modalités d'évaluation, pour les M2 cursus 1a et M2 cursus 2 :

— 1<sup>re</sup> session : ÉCRIT = dossier numérique à déposer sur Tutelec dans les espaces « dépôt devoir » qui seront prévus (et non pas dans le portfolio).

Date limite de dépôt pour la session 1 : le 17 avril 2018.

Nombre de pages de la notice réflexive : 2 à 3 pages.

Contenu : travail réflexif sur les apports d'une ou de plusieurs thématiques du Tronc commun en lien avec les pratiques professionnelles (stages).

— 2<sup>re</sup> session : ORAL = reprise à l'oral du dossier amélioré. Durée : 10 mn de présentation du dossier ; 10 mn d'entretien avec questions.

---

## 9. et 10. Mise en situation professionnelle et recherche

### UE 9.1. Atelier de pratique professionnelle

Volume horaire de l'UE 9.1. : 30 h / an. Nombre de crédits : 20 ects.

Atelier assuré par les enseignants de l'ESPE : M. Patrick Haluska et autres intervenants.

Module commun à l'ensemble des masters MEEF second degré. Cet atelier permet aux étudiants de poursuivre le travail sur une pratique réflexive du métier, en lien avec leur stage.

Se reporter aux références bibliographiques indiquées pour l'UE 7.2, p. 11-12.

Modalités d'évaluation : un écrit réflexif à rendre en session 1 ou en session 2.

### Stage en établissement

- **L'étudiant fonctionnaire-stagiaire** assure un stage en responsabilité sur l'année, à mi-temps, dans un établissement scolaire, selon les dispositions ministérielles en vigueur. Il est accompagné par un tuteur universitaire enseignant ou enseignant-chercheur intervenant dans la formation (dit « tuteur ESPE ») ainsi que par un enseignant en poste dans un établissement scolaire (dit « tuteur EPLE »). Les tuteurs ESPE et EPLE assurent le lien entre la partie professionnelle et la partie universitaire de la formation de l'étudiant. La base de fonctionnement est le tutorat mixte. Le tuteur ESPE assure au moins trois visites dans la classe du stagiaire, en présence, si possible, du tuteur EPLE, pour croiser les regards et permettre un suivi individualisé du stagiaire.
- **L'étudiant non fonctionnaire-stagiaire** sera accompagné selon le dispositif des étudiants M1 et aura donc un enseignant ESPE qui assurera une visite au sein de la classe.

Le stage en établissement est obligatoire pour la validation du bloc « Mise en situation professionnelle ».

.....

### UE 10.1. Séminaire de recherche

Volume horaire de l'UE 10.1. : 15 h / an. Nombre de crédits : 10 ects.

Enseignante responsable de l'UE : Madame Audrey Duru.

Le séminaire de recherche accompagne la rédaction d'un compte rendu individuel de recherche au cours de l'année. Il se situe dans le prolongement de l'initiation à la recherche en M1 en mettant l'accent sur des questions débattues dans la recherche actuelle en Lettres et qui rejoignent les préoccupations d'étudiants stagiaires dans le cadre de leur pratique d'enseignement dans le secondaire.

Le sujet du court mémoire de recherche est défini par l'étudiant en concertation avec l'enseignant dirigeant son travail et l'enseignante responsable de l'UE 10.1. Recherche.

Le thème du séminaire en 2017-2018 sera « La conquête de la langue ».

Le séminaire vise à interroger à la fois la naissance à l'écriture et la naissance de l'écrivain sous l'angle pratique du rapport à la langue. Ce sujet adapte les orientations d'un séminaire de recherche tenu à Paris-Est-Créteil en 2009-2012, sous l'impulsion de M.-E. Plagnol et K. Gros (voir <https://www.fabula.org/colloques/sommaire1956.php>).

Dans le cadre de la formation de professeurs de Lettres stagiaires, nous souhaitons en particulier réfléchir au rôle de l'école dans cette « conquête de la langue », mais non exclusivement. À travers la notion de conquête de la langue, nous entendons aborder de manière théorique les enjeux politiques et sociaux du détachement ou non envers une langue dialectale ou étrangère, ou, en un sens plus métaphorique, envers une culture langagière marquée socialement. Cette part plutôt négative de la conquête de la langue s'accompagne d'une appropriation d'une langue seconde ou de nouvelles ressources langagières, écrites, également marquées socialement, ou au contraire, de résistances, voire d'un rejet. Plusieurs axes de réflexion pourront être empruntés, avec des études de cas relevant de périodes historiques diverses (de l'Antiquité à nos jours) et d'ères géographiques et linguistiques variées :

- les modalités de l'affirmation ou de la défense d'une identité personnelle à travers ce rapport à la langue (en période de formation scolaire ou non)
- le problème du choix d'une langue en contexte plurilingue, celui des régions rurales ou à l'écart de la langue officielle, des colonies ou de la francophonie, notamment, et ses enjeux politiques et sociaux (par exemple la concurrence picard-français) ; le rapport à la langue des migrants dans différentes circonstances historiques et personnelles
- les questions relatives à la traduction, c'est-à-dire à l'exploration d'écrits et d'œuvres dans une langue autre
- les formes de l'appropriation d'une langue par un écrivain, c'est-à-dire la création d'une langue personnelle, en un sens métaphorique
- éventuellement, les problèmes que soulève la transposition d'une œuvre d'art non verbale dans la langue écrite
- l'invention de dispositifs, esthétiques ou ludiques, où cette confrontation des langues et ses enjeux de pouvoir politiques et sociaux seraient mis en suspens

Des enseignants chercheurs des différentes disciplines de l'U.F.R. des Lettres (Langues anciennes, Littérature française et comparée, Sciences du langage) présenteront un état de la question et des travaux en cours.

Modalités d'évaluation :

- 1<sup>re</sup> session, contrôle continu : un écrit (mémoire) et un oral (soutenance)
- 1<sup>re</sup> session, étudiants dispensés d'assiduité : un écrit (mémoire) et un oral (soutenance)
- 2<sup>e</sup> session : un écrit (mémoire) et un oral (soutenance).

## **Master 2 cursus 2**

### **Enseignements spécifiques aux étudiants non lauréats du concours**

Les étudiants non lauréats du concours suivent les enseignements communs du M2 présentés ci-dessus et les valident selon les mêmes modalités que les étudiants fonctionnaires stagiaires.

Les étudiants non lauréats du concours en M1 préparent une seconde fois les épreuves, en suivant les cours indiqués ci-dessous dans la formation de M1 (se reporter au livret spécifique M1 pour les détails du contenu).

Les enseignements devront être choisis en prenant en considération les résultats obtenus au concours et les lacunes identifiées, en concertation avec les enseignants participant à la formation.

#### **UE 1.2. Préparation spécifique à l'écrit du CAPES, première épreuve d'admissibilité**

Un cours au choix parmi les quatre cours composant l'UE 1.2. Composition française.

#### **UE 1.3. Préparation spécifique à l'écrit du CAPES, deuxième épreuve d'admissibilité**

Un cours au choix parmi les quatre cours composant l'UE 1.3. Étude grammaticale.

#### **UE 1.4. Préparation spécifique à l'oral du CAPES, première épreuve d'admissibilité**

Un cours au choix parmi les quatre cours composant l'UE 1.4. Explication de texte.

#### **UE 2.3. ou 2.4. Préparation spécifique à l'oral du CAPES, deuxième épreuve d'admissibilité**

Un enseignement au choix parmi les cours composant les UE 2.3. ou 2.4. selon l'option au concours.

#### **UE 2.2. ou 2.5. Préparation spécifique écrit et oral CAPES**

Un enseignement à choisir parmi les UE 2.2. et 2.5.

---

## Qui sont les enseignants intervenant dans la formation ?

La formation est assurée par des intervenants aux parcours divers : des enseignants chercheurs en langue et littérature françaises et anciennes, des enseignants chercheurs en didactique, des enseignants du secondaire, des intervenants de terrain (chefs d'établissement, inspecteurs d'académie, etc.).

Les enseignants qui assurent les cours du master MEEF ont des parcours professionnels variés. Ils ont en commun, pour la plupart, d'avoir une double mission : ils sont à la fois enseignants à l'U.F.R. des Lettres et à l'ESPE, et chercheurs, chacun dans un domaine de spécialité.

La majorité des enseignants sont des professeurs dont l'expérience d'enseignement est riche. Ils sont en général lauréats de concours de l'enseignement secondaire (agrégation). Ils ont souvent enseigné dans l'enseignement secondaire et dans d'autres universités (à Paris, en province, à l'étranger). Ils enseignent aussi dans les Masters recherche ; les professeurs dirigent des thèses de Doctorat.

En parallèle à leur activité d'enseignement, les chercheurs de l'U.F.R. des Lettres et de l'ESPE poursuivent des travaux scientifiques en langues, linguistique et littérature. Ils sont titulaires du Doctorat et d'autres qualifications scientifiques. Ils ont pour tâche d'entretenir le savoir dans leur domaine de spécialité et de transmettre les résultats de leurs travaux personnels. Pour cela, ils organisent des manifestations scientifiques nationales et internationales (colloques), coordonnent des publications collectives, publient en leur nom propre des articles et des livres.

La formation disciplinaire s'appuie sur les travaux de recherche menés dans les laboratoires suivants de l'Université de Picardie :

Laboratoire TRAME, « Textes, représentations, archéologie, autorité, mémoire, de l'Antiquité à la Renaissance », Équipe d'accueil 4284 : <http://www.u-picardie.fr/trame>

Laboratoire CERCLL, « Centre d'Etudes des Relations et Contacts Linguistiques et Littéraires », Équipe d'accueil 4283 : <http://www.cercll.fr>

La formation didactique s'appuie sur les travaux de recherche menés dans le laboratoire CAREF, « Centre Amiénois de Recherche en Education et Formation », Équipe d'accueil 4697 : <http://www.u-picardie.fr/caref>

## **Enseignants de l'U.F.R. des Lettres, intervenant en 2017-2018**

### **Section de Sciences du Langage**

Valentina BISCONTI, maître de conférences  
Virginie HYPPOLITE, PRAG

### **Section de Langues anciennes**

Laurence BOULÈGUE, professeur  
Lucie CLAIRE, maître de conférences  
Claire-Emmanuelle NARDONE, ATER

### **Section de Langue et Littérature françaises**

Aurélie ADLER, maître de conférences  
Coralie BOURNONVILLE, PRAG  
Alice de CHARENTENAY, ATER  
Véronique DOMINGUEZ, professeur  
Audrey DURU, maître de conférences  
Julien GOEURY, professeur  
Marie-Françoise LEMONNIER-DELPY, professeur  
Christophe REFFAIT, maître de conférences  
Marine RICORD, maître de conférences  
Luc RUIZ, maître de conférences  
Clément VEBER, allocataire de recherche  
Virginie YVERNAULT, ATER

### **Section de Littérature comparée**

Cécile SERRURIER, ATER

## **Enseignants de l'ESPE, intervenant en 2017-2018**

### **Section de Langue et Littérature françaises**

Noëlle BENHAMOU, maître de conférences  
Philippe BLONDEAU, maître de conférences  
Patrick HALUSKA, PRAG

### **Section de Langues anciennes**

Nathalie CATELLANI, maître de conférences

D'autres enseignants chercheurs de l'Université de Picardie ou d'ailleurs, d'autres enseignants et intervenants assurent des cours dans le cadre du master MEEF Second degré Lettres.

## Où obtenir des renseignements sur la formation ?

- Auprès de la Scolarité de l'ESPE, second degré  
Marine CHUET [marine.chuet@u-picardie.fr](mailto:marine.chuet@u-picardie.fr)  
ESPE, 49 boulevard de Châteaudun
- Auprès de l'enseignante responsable du Master MEEF pour l'U.F.R. des Lettres :  
Audrey DURU [audrey.duru@u-picardie.fr](mailto:audrey.duru@u-picardie.fr)
- Auprès de l'enseignant responsable du Master MEEF pour l'ESPE d'Amiens :  
Patrick HALUSKA [patrickhaluska@u-picardie.fr](mailto:patrickhaluska@u-picardie.fr)